

Chaire d'Économie Solidaire

le cnam



« (se) COMPRENDRE ENSEMBLE.

Inventer de nouveaux savoirs avec la cartographie active »

MONOGRAPHIE

IRDSU

Texte rédigé par les étudiants du Master 2

« Intervention et développement social.

Économie sociale et solidaire »

MONOGRAPHIE DE L'ASSOCIATION IRDSU :

inter-réseau des professionnels du développement social urbain

Présentation des personnes rencontrées :

José Dhers : Membre actif de l'inter-réseau, administrateur, ancien professionnel de la Politique de la ville. Un des acteurs à l'origine de la création de l'inter-réseau en 1997.

Laurence Bourgoise : Membre du bureau depuis 2013 et chef de projet Politique de la ville à la Communauté d'Agglomération (CA) Seine-Eure (27)

Benoît Boissière : Salarié de l'association et chargé de développement en charge du soutien aux réseaux régionaux et des outils d'échange.

1. IDENTIFICATION DEL'INITIATIVE

- Nom : Inter-réseau des professionnels du développement social urbain



- Sigle :
- Date de création : 24 janvier 1997
- Adresse : 8 rue de Saint Domingue 44200 Nantes
- Téléphone /Fax : 02 40 89 10 18
- Courriels : pascale.vandrisse@irdsu.net, benoit.boissiere@irdsu.net
- Site web : <http://www.irdsu.net/>

STATUT JURIDIQUE :

IRDSU est une association loi 1901, qui ne poursuit aucun but lucratif et reste indépendante de tout groupe religieux ou politique. Elle est pilotée par un Bureau et un Conseil d'Administration composés de professionnels du développement social urbain représentant les réseaux du développement social urbain régionaux, les adhérents individuels et des associations partenaires.

Ces réseaux au nombre de 11 en 2016, sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Ce sont des associations départementales ou régionales composées de professionnels du développement social urbain.

- PRÉSIDENT : Khalid Ida-Ali, Chef de projet à la ville de Vitry-le-François (51)
- VICE-PRÉSIDENTE : Claire Lemeunier, Responsable du DSU à la ville de Cachan (94)
- SECRÉTAIRE : Samuel Mispelaere, Chef de projet à la CA¹ de Flers (61)
- TRÉSORIÈRE : Gaëlle Daniel, Chargée de mission à la ville de Saint-Nazaire (44)
- TRÉSORIÈRE-ADJOINTE : Sylvie Rebière-Pouyade, Directrice du GIP DSU² de l'Agglomération Bayonnaise (64)

Le bureau et le Conseil d'Administration ont été renouvelés en le 27 mai 2016 pour deux ans.

Les membres du bureau :

Laurence Bourgoise, Chef de projet à la CA Seine-Eure (27), Philippe De Visscher, Chef de projet Politique de la ville à Vitry-sur-Seine (94), Jean-Marc Drioux, Coordinateur Mission Cohésion Territoriale à Nîmes (30), Christophe Hollaender, Chef de projet Portes de Clichy, Pouchet et Saint-Ouen à Paris (75), Viviane Lefeuvre, Directrice de la Politique de la ville à Gap (05), Sébastien Vuilbert, Chef de projet à la CA Moulins communauté (03).

Le bureau est chargé de :

- Assurer la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration
- Fixer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration
- Représenter l'association auprès de ses partenaires institutionnels et des médias
- Elaborer les prises de positions publiques de l'association
- Assurer le suivi comptable et financier

¹ Communauté d'Agglomération

² Groupement Intérêt Public – Développement Social et Urbain

- Gérer les affaires courantes
- Définir les missions et superviser le travail des salariés

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IRDSU composé de 4 collèges réunissant 42 professionnels du développement territorial, en activité et exerçant au moins à mi-temps, ou retraités ou étudiants jusqu'à 10% des sièges.

COLLÈGE 1 : Représentants des 11 réseaux locaux de l'IRDSU : Aquitaine, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-De-France, Hauts-De-Seine, Val-De-Marne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Paca.

COLLÈGE 2 : Représentants des 5 groupes de travail nationaux de l'IRDSU

Ingénierie et métiers du développement,

Égalité de traitement, prévention et lutte contre les discriminations

Conseils citoyens et démarches participatives

Projets intégrés, cadre de vie et renouvellement urbain

Développement de l'activité économique et de l'emploi

COLLÈGE 3 : Représentants d'autres réseaux de professionnels adhérents au titre de personne morale à l'IRDSU.

COLLÈGE 4 : Membres de l'IRDSU élus individuellement en AG L'association est

animée par deux salariés depuis le 30/06/2016 :

Pascale Vandrisse, assistante de direction, en charge de la gestion, de l'abonnement participatif et des outils en ligne.

Benoît Boissière, chargé de développement, en charge du soutien aux réseaux régionaux et des outils d'échange.

Les adhérents-es :

L'association compte environ 180 adhérents personnes physiques et morales de droit public ou privé (association ou collectivité) que ce soit en direct à l'IRDSU ou via une douzaine de réseaux locaux et la majorité sont des professionnels en activité. En effet, à la marge, il y a également les quelques adhérents professionnels de la Politique de la ville retraités ou à la recherche d'un emploi, quelques salariés d'associations et quelques consultants.

IRDSU mobilise 11 réseaux de professionnels en charge de la politique de la ville et du DSU, 150 collectivités territoriales abonnées. Il touche 7800 professionnels et partenaires.

L'adhésion à un réseau régional entraîne automatiquement l'adhésion à l'association nationale : IRDSU, il n'y a pas de cotisation supplémentaire. Ces réseaux locaux sont associatifs, à l'exemple du réseau de Normandie dont l'association se nomme APROPO³.

L'IRDSU est membre du Carrefour des métiers du développement territorial (animé par l'UNADEL), du Collectif Pouvoir d'Agir et des Ecosolies (réseau ESS Pays-de-Loire).

L'association n'a pas d'agrément ou de label particulier.

2. HYBRIDATION DES RESSOURCES

L'association a un budget annuel d'environ 300 000 € par an ces dernières années. Environ deux tiers du budget est assuré par une subvention pluriannuelle de l'Etat, via le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires).

Le CGET est un établissement public administratif français sous tutelle du Premier ministre français. Il conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales et le développement des capacités des territoires. Il assure le suivi et la coordination interministérielle de ces politiques.

Une partie du financement (25%) est assuré par un "abonnement" proposé aux Collectivités engagées en Politique de la ville et qui permet à leurs agents d'utiliser des services de l'association. Cela représente plus de 150 collectivités à ce jour.

Le reste est assuré par les cotisations des membres et par la participation aux frais des évènements nationaux.

Il faudrait ajouter à ces recettes financières la contribution très importante des professionnels qui s'impliquent dans les activités de l'IRDSU à titre bénévole. Mais ce volume, au-delà de l'évaluation du nombre de journées correspondant, est très difficile à chiffrer compte-tenu de l'hétérogénéité du statut de cet engagement pour les uns ou les autres.

³ Association des professionnels de la Politique de la ville

L'association n'est pas en difficulté actuellement. Néanmoins on voit bien que son modèle économique stagne depuis 2011 et risque d'être mis en difficulté dans la durée, notamment du fait de la baisse des budgets publics. Dans le contexte actuel de baisse de fonds publics, les subventions à ce jour stagnantes vont baisser progressivement. Pour anticiper les difficultés à venir, l'association a lancé une réflexion en interne sur la diversification des ressources (nouveaux financeurs, nouvelles activités). La piste des fonds européens est à l'étude, elle pourrait être un levier pertinent.

3. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Histoire de l'association :

L'IRDSU est une association qui soutient, mobilise et représente des professionnels, du développement territorial et notamment du développement social urbain. L'association est née de l'initiative de professionnels qui intervenaient dans les quartiers situés en zone sensible, des quartiers prioritaires dans les années 80, période où s'est mise en place les premiers dispositifs autour de la Politique de la ville. C'est la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. Cette politique a été initiée, en France, il y a 35 ans, alors que le "problème des banlieues" émergeait. Dès le début des années 1970, les pouvoirs publics prennent conscience des difficultés des "Grands ensembles" d'habitat social.

En 1977, le Gouvernement a mis en place le premier dispositif en direction de cités d'HLM dégradées avec le programme HVS "Habitat et vie sociale". En 1982, à la suite des rapports Schwartz, Bonnemaïson et Dubedout, c'est la naissance du dispositif DSQ "développement social des quartiers", qui avait pour vocation d'améliorer tous les aspects de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.

Cette nouvelle politique publique a permis l'émergence de nouveaux métiers dans le champ du développement social urbain. La délégation interministérielle de la ville (DIV), l'instance administrative qui portait cette politique, avait initié des rencontres entre les chefs de projet (formations, colloque, réunions nationales...) sur plusieurs territoires. Ces professionnels ont

souhaité poursuivre ces temps de rencontre, d'échange à travers la mise en réseau de professionnels issus de différentes régions. Selon José Dhers, " *Le réseau, il existe depuis 1992, l'association, elle a été créée en 1997* ".

L'IRDSU a commencé en 1997 sur un mode purement bénévole, en s'appuyant sur les réseaux locaux émergents. Au début des années 2000, un poste d'animation à temps partiel est mis en place sous forme d'une prestation avec un cabinet de consultants.

Le développement de l'association s'est alors accéléré avec la structuration de la coordination au niveau national grâce la consolidation du financement Etat (DIV puis ACSE - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et le développement de l'abonnement participatif. Cela a permis de recruter le premier chargé de développement à temps plein et en direct en 2007, puis de créer un deuxième poste de chargé de développement en 2008 et un poste d'assistante de direction en 2012.

Objectifs de l'association :

L'association a pour objet de contribuer à la promotion et à l'évolution du développement territorial, et notamment du développement social urbain, en s'appuyant sur les savoirs faire de ses adhérents, par :

- **La formalisation et la diffusion de leurs pratiques professionnelles,**
- **Le développement de dispositifs d'information, de réflexions collectives et de formations,**
- **Un travail de proposition de représentation de ses adhérents auprès des institutions partenaires.**

Elle favorise notamment la création et le développement de réseaux locaux comme support collectif de proximité pour les professionnels du développement territorial dont ceux du développement social urbain.

"*Nous souhaitons créer de l'intelligence*" précise Mr Boissière. Cette réflexion sert à nourrir les pratiques des professionnels. Pour autant, il ne s'agit pas de capitaliser ces données, ces savoirs et les garder. L'IRDSU a pour objectif la diffusion et l'appropriation de ces données par les acteurs concernés par le développement social urbain.

Les activités principales de l'IRDSU :

- **Le développement de réseaux locaux et les partenariats régionaux, nationaux et internationaux**
- **L'animation des groupes de travail nationaux** qui réunissent des professionnels autour d'une thématique ou d'un enjeu du développement social urbain, par exemple : Le développement de l'activité économique et de l'emploi, les conseils citoyens, l'ingénierie et les métiers du développement territorial, la démarche intégrée, le cadre de vie et le renouvellement urbain.
- **Les enquêtes** : En partenariat avec le CGET, l'association réalise chaque année depuis 2009, une enquête nationale auprès des professionnels de la Politique de la ville et du développement social urbain, quelles que soient leurs responsabilités ou leurs fonctions dans les équipes-projet locales. Elles ont pour objectif de faire émerger et défendre l'expertise des professionnels. Ces travaux vont permettre de nourrir la réflexion avec le ministère de la ville et avec l'ensemble des acteurs de la Politique de la ville : Conseil National des Villes, associations d'élus, parlementaires, réseaux associatifs, élus et partenaires locaux.
- **Les plateformes partenariales** : l'IRDSU est impliquée dans plusieurs projets partenariaux qui permettent de croiser les points de vue et de mutualiser les moyens pour développer son expertise et ses projets, par exemple : le Collectif pouvoir d'agir, En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir, " Le carrefour des métiers, Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire.
- **Les rencontres** : Les journées nationales des professionnels du Développement social urbain se déroulent chaque année. La prochaine aura lieu à Bordeaux les 8 et 9 septembre 2016.

Les valeurs de l'association :

Au cours de chacun des entretiens, les personnes évoquent très facilement les valeurs qui les animent : partage, échange, libre adhésion, écoute, solidarité, équité, citoyenneté, laïcité, démocratie confiance, ... Ce sont des valeurs partagées et actées dans une charte qui fédèrent chacun des participants et des adhérents de l'association et qui rappelle les principes de fonctionnement de l'inter-réseau. Elle a été élaborée dans le cadre d'une démarche commune.

L'utilité sociale de l'association :

Il s'agit d'apporter à chacun des professionnels des ressources pour les accompagner dans leurs missions dans un contexte de baisse de moyens, et d'évolution des Politiques publiques. En effet, le contrat de ville fait bouger les organisations et réinterroge les pratiques. *"L'inter-réseau a encore plus d'utilité maintenant qu'avant"*, selon Mme Bourgoise.

Mais également, il permet aussi d'être l'un des interlocuteurs des pouvoirs publics sur les questions de la Politique de la ville, dans ce sens l'IRDSU est un moteur d'innovations sociales car il est, à travers les réseaux des régions, au plus près des acteurs de terrain et des habitants des quartiers politique de la ville. Faire émerger des besoins non couverts, faire bouger les mentalités, partir de la demande des habitants, mettre en œuvre un mouvement social qui va " du bas vers le haut ", impulser une démarche participative et une mobilisation citoyenne des habitants sont des objectifs des réseaux locaux.

Cela permet d'être à l'initiative de projets innovants mais c'est aussi une difficulté pour ces acteurs. En effet, le manque de moyen humain dans les équipes de professionnels du développement social urbain renforce un sentiment de solitude et d'isolement.

4. MODES DE GOUVERNANCE et DE PARTICIPATION

Les modes de gouvernance et de participation s'appuient sur un fonctionnement démocratique et une démarche coopérative et participative à travers une organisation associative classique : conseil d'administration, bureau et une équipe de salariés. Chacun d'entre eux se sont engagés à la bonne mise en œuvre du Projet par :

- Un respect des statuts, de la charte et des délibérations, transparence et qualité des informations, qualité du débat démocratique et des processus de consultation ou de co-élaboration ;
- Une rigueur intellectuelle des travaux, un compte-rendu des mandats, un accès aux dossiers administratifs et financiers ;
- Une attention permanente à prévenir toute discrimination au sein de l'association et égalité de traitement de tous les membres : égal accès aux postes à responsabilité, accompagnement des candidats et des élus.

Des principes de fonctionnement et de participation à l'IRDSU ont été formalisés dans la charte à travers cinq axes :

- Coopérer pour se former mutuellement
- Garantir la libre expression
- Développer l'intelligence collective pour peser dans le débat public
- Être libre de son engagement
- Garantir le bon fonctionnement de l'association

Le Bureau fonctionne avec un noyau d'une vingtaine de personnes fortement impliqués et assidues. Les rencontres ont lieu les vendredis tous les quinze jours. C'est un Bureau participatif. Le président est élu depuis quelques mois et ne souhaite pas du tout se retrouver seul, il partage, délègue les tâches, n'ayant pas le temps de s'investir davantage de par son activité professionnelle. Les décisions sont aussi prises au sein des collèges qui composent le CA⁶.

En 2015, il y a eu un renouvellement de la composition avec une équité homme femme et un rajeunissement de la moyenne d'âge entre 30 et 45 ans maximum, le président a 38 ans et la vice-présidente a 32 ans.

La problématique identifiée pour l'IRDS se situe au niveau de la participation des adhérents. Les professionnels sont pour la majorité dans des situations professionnelles assez délicates. Depuis la mise en place du contrat de ville en 2015, *"ils sont très fatigués, trop sollicités"* selon Laurence Bourgoise et ont peu de temps pour se "ressourcer". *"On est de véritables couteaux-suisse"*, sur tous les fronts, entre la sphère politique des municipalités et le terrain avec les habitants et les acteurs associatifs.

Ils se retrouvent aussi dans un contexte difficile :

- Majoritairement de jeunes professionnels, avec peu d'expérience.
- Des contrats de travail précaires CDD⁷
- Situation sociale locale difficile
- Manque de temps et de moyens humain

⁶ Conseil d'Administration

⁷ Contrat à durée déterminée

- Mille-feuille de dispositifs présents dans les quartiers Politique de la ville (QPV)⁸
- Manque de lisibilité, de clarté et de cohérence sur les territoires

L'inter-réseau c'est "*comment travailler avec des collègues qui sont isolés, souvent dans des agglomérations ou dans des communes de taille moyenne. C'est en ayant de la ressource externe qu'on va y arriver*". C'est très humain comme démarche. "*Ça me fait du bien de voir des gens qui ont les mêmes problématiques*". "*On fait réseau quand on est seul* " : Voici quelques expressions issues des entretiens qui illustrent les modalités de participation des acteurs locaux.

Chacun vient rechercher des informations, du soutien, du lien.

Mais les réseaux sont en même temps assez fragiles car ils sont liés aux personnes. Quand il y a deux ou trois personnes qui prennent en charge, cela fonctionne. Dès qu'il y en a un ou deux qui s'en vont et qu'il n'y a pas une reprise par le terrain... Cela est alors difficile de faire vivre un réseau. Mais c'est le principe même de la vie des réseaux.

Les réseaux régionaux sont tous différents, avec certains plus dynamiques que d'autres. Certains "vivotent", d'autres très actifs en fonction des problématiques locales et certains sont porteurs de thématiques spécifiques.

5. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

L'IRDSU se veut à l'écoute de ses adhérents et toutes les actions mises en œuvre vont à leur direction.

Dans les groupes thématiques, certaines personnes se saisissent de sujet et se spécialisent. Ils deviennent des sortes d'expert de la question et sont alors ressources pour l'ensemble des réseaux. Les sujets sur le champ du développement social urbain sont très nombreux et variés : la santé, l'emploi, la formation, les jeunes, le logement, la rénovation urbaines...

Les nouveaux projets proviennent des échanges, des concertations entre les membres de l'association.

Mais le risque et la difficulté pointés par les personnes interrogées se situent dans ce "trop plein d'information", avec la crainte de "se noyer". La multiplicité des groupes induit beaucoup de

sujets, de rencontre, de travail de recherche... Le risque d'épuisement est réel pour les personnes. Les membres du bureau ont donc décidé de faire des choix dans les sujets et de ne pas en aborder trop simultanément, au grand désespoir de certains.

Pour autant, dans les réseaux locaux, une difficulté est pointée autour du niveau d'implication des adhérents. Certains sont réellement investis et se mobilisent pour faire vivre le réseau local, mais d'autres sont dans des postures de "consommateurs". Ils viennent se servir sans rien en retour. Ce point de tension peut venir fragiliser la vie du réseau.

6. COMPETENCES

Travailler à l'IRDSU demande des compétences spécifiques. L'association s'adresse à des professionnels qui interviennent tous dans le champ du développement social urbain. Tous n'ont pas le même niveau de compétence ni de qualification, mais tous interviennent dans le cadre de la Politique de la ville.

Les deux permanents ont des profils spécifiques : le premier est un ancien chef de projet Politique de la ville doublé d'une formation de communication et de journalisme. Le second est une assistante de direction avec des compétences administratives et de gestion qui a un rôle d'interface avec l'ensemble des adhérents.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les réseaux régionaux, ils sont animés par des professionnels du développement social urbain, surtout les chefs de projets qui ont le statut d'attaché de la fonction publique territoriale. Cadres de l'administration, ils ont des niveaux de formation au moins égal à Bac +3.

Des besoins de formation ont été identifiés par l'association pour les membres du Bureau et les permanents autour de deux axes :

- Les différents supports d'information, les nouvelles formes de diffusion de contenus d'information.
- La démarche participative, la notion d'empowerment, mieux connaître les méthodologies d'action pour faire participer et impliquer les acteurs (au cœur de la démarche du collectif pouvoir d'agir)

Pour améliorer les compétences collectives de tous les acteurs, l'association met en place

régulièrement des dispositifs de "formation" pour ses adhérents comme : des séminaires, des journées nationales, des colloques...

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, faire vivre un réseau nécessite des compétences spécifiques tels que : favoriser l'échange de pratiques ou de savoir-faire au sein des groupes, mobiliser et gérer les compétences pour optimiser les résultats, favoriser le travail collaboratif, l'innovation et la créativité, animer un groupe de professionnels, être conciliant, diplomatie, gestion de la logistique.

Toutes ces compétences requièrent du dynamisme, de l'énergie et beaucoup de militantisme associatif.

7. LIEN AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

"On est Réseau technique, apolitique, avec un discours tourné autour des citoyens".

IRDSU travaille en lien direct avec le CGET, avec lequel elle développe une relation de partenariat. La qualité de ces relations est bonne selon les acteurs de l'association. Elle bénéficie de financement important de cette instance ministérielle.

L'intervention dans le cadre de Politiques publiques se situe sur deux niveaux:

- National : IRDSU est en lien avec les parlementaires, les associations nationales d'élus locaux et les cabinets ministériels
- Local : Le lien se fait avec les élus locaux, en charge de la Politique de la ville sur les territoires.

L'association fait un travail d'influence en direction de ces acteurs politiques. Cette démarche stratégique de lobbying⁹ contribue à apporter aux décideurs publics des éléments d'information et de compréhension sur des questions toujours plus complexe de la Politique de la ville.

Par une communication directe ou indirecte, l'association apporte ses points de vue, son expertise et son expérience pour construire des points de vue, qui permettront l'élaboration de la politique

⁹ Action menée par un groupe de pression en vue d'obtenir quelque chose. Définition Larousse

publique autour de la question des quartiers prioritaires. Elle publie des communiqués de presse, rencontre les élus, les parlementaires, les directeurs des cabinets ministérielles...

L'association ne se situe pas dans une démarche visant à faire pression, de manière agressive et spectaculaire. Elle est dans la négociation et l'échange, et affiche clairement ses désaccords si besoin pour défendre l'intérêt des professionnels du développement social urbain. Son point de vue permet ainsi la participation à la construction de la Politique de la ville.

La force de l'IRDSU est dans son rayonnement au niveau national et dans son impact en direction des professionnels qui collaborent activement avec les acteurs institutionnels. Elle est présente sur l'ensemble du territoire aussi par son action et sa participation dans les différents réseaux tels que : l'intervention sociale communautaire... Elle participe ainsi au débat public au niveau local, par ses réseaux et au niveau national par l'action de l'IRDSU nationale.

"j'ai été amené à mettre en place les dispositifs habitat/vie sociale donc des procédures ; on a même aidé à créer des Politiques publiques." [...] "les Pouvoirs publics sont même en demande de ressources... et donc là, on joue en tant que réseau." précise José Dhers.

8. TERRITOIRE et TYPOLOGIE DE PARTENARIAT

L'association intervient uniquement sur des territoires urbains où les problématiques sociales relèvent de la Politique de la ville. Pour rappel, la Politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. La Politique de la ville est mise en œuvre par les collectivités territoriales. Les préfets passent des contrats avec les maires ou les présidents d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) qui définissent un projet de développement pour chaque quartier. Sur la période 2007- 2013, 2 492 quartiers prioritaires ont fait l'objet des Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). Aujourd'hui, en 2016, cette politique concerne 1300 quartiers. La nouvelle géographie, portée par le projet de loi pour la cohésion urbaine et la ville, rationalise, actualise et recentre la Politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se base sur le critère unique de concentration de personnes à bas revenus, c'est-à-dire de populations ayant des ressources

inférieures à 60 % d'un revenu médian de référence.

L'association a un rayonnement sur ces principaux quartiers où se concentrent les difficultés sociales et les situations de pauvreté et de précarité sociale. Cependant, sur les sites importants avec de nombreux professionnels, l'IRDSU a moins d'adhérents, et moins d'impact, comme par exemple: Marseille, Lyon, Strasbourg. *"Ils sont nombreux et pas isolés, et n'ont pas besoin d'aller chercher de la ressources ailleurs"*. En Ile de France, c'est différent car il y a beaucoup de communes avec des chefs de projet qui sont seuls. Ils sont très demandeurs, ont besoin de se parler. *"C'est un réseau qui fonctionne bien"*.

9. COLLECTIF "POUVOIR D'AGIR"

L'association IRDSU est l'un des membres fondateurs en 2010 de ce collectif dont l'objectif vise à développer le pouvoir d'agir des habitants des quartiers prioritaires.

Il y a deux personnes référentes de cette action au sein de l'IRDSU : José Dhers et Etienne Varaut. Les réseaux locaux ne sont pas particulièrement sollicités, ils n'en auront pas le temps.

A l'origine, le collectif Pouvoir d'Agir est né d'un article publié dans le Monde par le maire de Clichy la Garenne, président de l'association des maires Villes et banlieues, Claude Dilain, en mai 2010. Il disait dans ce courrier que les élus de banlieue n'avaient plus la possibilité de travailler avec les gens tels qu'ils pensaient *"Lettre à ceux qui ignorent les banlieues"*. L'un des membres de l'IRDSU, qui est également membre de l'association la Fonda Jean-Pierre WORMS a réagi en écrivant à ce maire. Il lui a dit qu'il était prêt à tenter une action en essayant d'associer les réseaux de professionnels présents sur ces territoires et réfléchir à travailler autrement.

Le collectif Pouvoir d'agir a été créé en juin 2010 à l'initiative de réseaux agissant dans des quartiers populaires : le Comité national de liaison des régies de quartier (**CNLRQ**), la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (**FCSF**), l'association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (**EUROPLIE**), le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (**CNLAPS**) et l'inter-réseau des professionnels du développement social urbain (**IRDSU**), avec l'appui de la **FONDA** (association de promotion de la vie associative). Ces réseaux ont publié en juin 2010 une lettre ouverte, *"Valoriser les capacités citoyennes des quartiers populaires"*, soit deux

mois après l'appel de ce maire. Depuis d'autres réseaux ont rejoint ce collectif composé aujourd'hui de 16 réseaux entre autre. Tous sont engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale.

Ces professionnels qui travaillaient dans les quartiers, se sont dit "*on travaille trop **pour**, pas assez **avec***". "*C'est une prise de conscience que la nation ne fait plus son boulot, mais ça veut dire aussi que les associations, elles sont peut-être à côté de leurs pompes*". Les réseaux associatifs, et professionnels ont pris conscience qu'il fallait travailler un peu plus *avec* et pas seulement *pour* les habitants. "*On ne peut pas faire le bonheur des gens sans eux !*" s'exprime José Dhers.

Ce collectif est un espace de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action pour que les citoyens, notamment les plus fragiles et les plus exclus, reprennent un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie.

Les trois objectifs du Collectif :

- Soutenir les mobilisations citoyennes dans les territoires populaires
- Convaincre et faire des propositions aux pouvoirs publics afin que le pouvoir d'agir des citoyens soit au cœur des politiques publiques
- Constituer une plateforme de ressources

L'enjeu pour IRDSU est de participer au débat collectif car le sujet des quartiers prioritaires est au cœur de son intervention. L'association porte des valeurs, des ressources. Elle bénéficie d'un réseau d'acteurs, de chercheurs qui pourront alimenter les réflexions. Mais surtout, l'enjeu est de rendre visible les actions qui existent et qui portées par les habitants de ces quartiers, "*il y a rendre visible toute cette mobilisation citoyenne, donc on a essayé de créer des moments et des lieux par des recherches actions ou par des regroupement*".

Le pouvoir d'agir, pour José Dhers, c'est donc avoir une posture "autre" institutionnellement par rapport aux citoyens, aux gens. Il suffit surtout d'avoir du bon sens appliqué, "*c'est le BA BA*", la première des compétences requises.

Actuellement le collectif pouvoir d'agir est plutôt intéressé par l'approche de Saul Alinsky¹⁰ avec le concept de community organizing. Certaines autres personnes sont plutôt adeptes des approches de Paolo Freire¹¹.

Travailler en réseau est la base de l'association IRDSU, C'est un élément moteur pour les professionnelles qui sont sur le terrain. Amener ses savoirs, son intelligence et les diffuser dans les réseaux permet de faire avancer les pratiques, les réflexions. Même si pour certains, les projets sont utopiques, "les choses avancent", les points de vue évoluent, et il reste encore à faire dans la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales. Mais pour y arriver, il est important que l'ensemble des réseaux de ce collectif puisse mieux se connaître et c'est l'enjeu de ce travail de cartographie en lien avec le Cnam. *"Maintenant, nous l'espérons, avec la cartographie active qui va nous aider, je ne peux que vous demander d'aller plus loin, de nous forcer à l'Inter Réseau aussi, mais au collectif Pouvoir d'agir à ce que ce que vous allez nous proposer, le rendre pertinent au point que ça nous aide à ne pas être en parallèle les uns par rapport aux autres"* précise José Dhers.

Ce travail servira de support aux associations de ce collectif pour mieux se connaître: *"où est-ce que vous en êtes ? Comment on fait ?"* Voilà le questionnement qui est présent à l'heure actuelle au sein du collectif.

Ce travail permettra aussi de "ranimer la flamme", de relancer une dynamique qui s'essoufle un peu parmi les réseaux qui le compose. C'est difficile de faire réseau et surtout de maintenir le réseau actif régulièrement. Il est nécessaire d'impulser des actions tels que la mise en place de fabriques d'initiatives citoyenne créées lors des journées sur les fabriques citoyennes. Ce genre d'action est moteur car il permet de remobiliser les acteurs sur des thématiques qui les préoccupent.

¹⁰ **Saul David Alinsky** 1909-1972 écrivain et sociologue américain, considéré comme le fondateur du groupement d'*organiseurs de communauté* (community organizing), précurseur des méthodes d'empowerment.

¹¹ 1921-1997 pédagogue brésilien